

Information de la Préfecture de la Seine-Maritime

Mesdames, Messieurs,

A la suite de l'incendie ayant ravagé une partie de la cathédrale Notre-Dame de Paris, les actions se sont multipliées pour récolter des dons en vue de sa reconstruction. Comme le président de la République s'y est engagé, la cathédrale sera rebâtie en intégralité.

Des initiatives se sont multipliées pour récolter, en France et dans le monde, des dons en vue de sa réédification. Quatre acteurs s'engagent avec l'État pour permettre à chacun de contribuer de manière transparente et sécurisée : le Centre des Monuments Nationaux, la Fondation Notre-Dame, la Fondation du Patrimoine et la Fondation de France.

Afin d'assurer la diffusion de ces informations le plus largement possible et de permettre à tout un chacun de contribuer, je vous invite à relayer autour de vous :

- La page internet qui renvoie vers les quatre acteurs partenaires de la reconstruction : www.rebatirnotredame.gouv.fr
- Les pages Twitter, Facebook et LinkedIn du Gouvernement qui ont publié du contenu sur ce sujet :
 - <https://twitter.com/gouvernementFR/status/1118437820698374145>
 - <https://www.facebook.com/gouvernement.fr/posts/2255245001237179>
 - <https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6524223308395880448>

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Préfecture de la Seine-Maritime
Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
7 Place de la Madeleine
CSI 6036
76036 ROUEN CEDEX
<http://www.seine-maritime.gouv.fr/>
prefecture@seine-maritime.gouv.fr
Standard : 02 32 76 50 00